

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2014

Le mercredi 11 février 2015 à 19h30, à la Maison Départementale de la Jeunesse et des Sports situé au 15 place de la Joliette – 13002 MARSEILLE, le président Jean-Claude GRAND déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire et remercie les présidents de clubs et les membres du Comité Directeur d'être présents (10 Clubs soit 53 Voix – liste annexée au présent P.V.).

Assemblée Générale Ordinaire :

Approbation du procès-verbal de l'AG 2013 : adopté à l'unanimité.

A. Rapport moral fait par le président.

On observe une légère augmentation du nombre de licenciés par rapport à l'année précédente : 90 licenciés en plus dans le département.

B. Rapport d'activité fait par le président.

1. Les salariés

Le Comité Départemental ne compte plus que deux salariés sous contrat à durée indéterminée à temps partiels.

Les deux salariés de La Boîte A Grimpe ont fait l'objet d'une rupture conventionnelle au 31 août 2014.

2. La formation

Le Comité Départemental continue de participer financièrement à hauteur de un tiers du prix des formations.

Les demandes de prises en charge doivent être faites auprès du Comité Départemental, qui vérifiera si le club n'a pas déjà bénéficié d'une subvention auprès d'un autre organisme pour la formation effectuée.

3. La salle fédérale d'escalade

La Boite A Grimpe ne compte plus de salariés puisque ces derniers ont fait l'objet d'une rupture conventionnelle ayant pris effet au 31 août 2014.

Depuis le 1 septembre 2014, la salle a été fermée pour des raisons de sécurité.

Le Comité Départemental a reçu les accords de subvention attendus, pour un total de 150 000 euros.

Les travaux de la salle sont en attente, du fait qu'ils sont liés à l'avancée des travaux de mise en conformité de l'établissement des Saints Anges (ERP).

Il a été prévu de remplacer la structure extérieure par une nouvelle arche, et d'apporter des modifications à la salle intérieure, comme le changement des tapis de sols et l'aménagement d'un nouveau pan d'initiation.

L'ancienne structure extérieure a été complètement démontée.

4. Sites naturels

Un salarié Vincent VILMER est mobilisé pour s'occuper de la gestion des sites naturels.

La part financière consacré aux sites naturels est une partie importante du budget du CD, puisqu'il s'agit d'une des priorités.

Une partie des sommes allouées à la « mise en sécurité » des falaises provient de la vente des topos et des subventions.

Le comité a perçu une subvention de 15 000 euros de la ville de La Ciotat pour le travail réalisé sur leurs calanques. 10 000 euros sont encore à percevoir.

Les objectifs 2014 ont été l'équipement et le rééquipement des falaises conventionnées mais également non conventionnées (dans un souci de sécurité), la création de nouvelles voies d'escalade, l'entretien des voies d'accès et la communication et sensibilisation des grimpeurs.

Au niveau des sites conventionnés, le comité a comme priorité « la mise en conformité » des différentes voies afin de répondre au mieux aux critères d'équipement s'imposant suivant le type de terrain et de voies. Conformément aux directives nationales le Comité souhaite limiter sa part de responsabilité dans le conventionnement, en fonction des différents sites et du type de pratique ceci prenant toute sa mesure dans le massif Calanques.

En ce qui concerne les Alpilles, une convention est en cours de finalisation avec les clubs locaux dans le cadre de la gestion des sites.

L'assemblée a fait remarquer au Comité les différents points suivants :

- Le fait que certain site soit équipé d'un panneau FFME est une bonne initiative. Dommage que cela ne soit pas le cas pour l'ensemble des sites. Cependant, certains d'entre eux font l'objet de dégradation volontaire. Il a été décidé que chaque site conventionné devra disposer d'un panneau FFME.
- Le problème de la dégradation volontaire de certaines voix, notamment le vol de maillons. Il est important que ce type de problème fasse l'objet d'une remontée d'information au Comité, afin que celui-ci puisse prendre des mesures.
- Le président a émis l'idée de mettre en place un système de dons afin que chacun puisse participer à la mise en sécurité et à l'équipement des sites naturels. En effet, pour faire face aux coûts très élevés de ces travaux et au manque de subvention, le Comité va devoir trouver des solutions de financement. L'idée des

donations a été très bien perçue par l'Assemblée, qui a souligné la bonne initiative.

5. Animations

Participation à la journée Sport Nature 13 au domaine départemental de Pichauris à Allauch, et à diverses manifestations sportives à travers la Région PACA.

Le mur a été confié au Club Auriol Aventure pour le suivi technique et la gestion des prestations, suite au constat de la nécessité d'un permis spécial pour la conduite du mur. Une convention financière est en cours de finalisation.

6. Compétition

Les 6 et 7 décembre 2014 a eu lieu le championnat départemental à la salle Altissimo à Marseille. Le championnat a regroupé 84 participants et nous avons pu remarquer une hausse des compétiteurs par rapport à l'année dernière.

Pour la coupe des minots qui a connu un franc succès en 2014. Il a été décidé pour 2015, que l'organisation sera faite (officiellement) conjointement entre les membres du Bureau et les présidents de clubs.

7. Développement durable

Le 24 mai 2014 a eu lieu l'opération Calanques propres qui a connu un succès mitigé. Elle aura lieu le 23 mai pour l'année 2015.

L'opération Calanques propres mobilise peu de clubs et de licenciés. Le Comité Départemental devrait plus communiquer plus à ce sujet.

C. Rapport financier.

Le bilan comptable a été réalisé par le Cabinet d'Expertise comptable Jocelyne BATTISTA qui constate un déficit de 32 113 euros, et qui s'interroge sur la situation financière du Comité.

Il est vrai que cette année la salle fédérale a cessé son activité en septembre 2014, période d'inscription pour la nouvelle année. Il y a donc eu une perte financière non négligeable.

De plus, le budget consacré aux sites naturels est trop important compte tenu des subventions et rentrée d'argent liée aux ventes des topos.

L'Assemblée a réagi à l'annonce de ce déficit, et le Comité va tenter de trouver des solutions.

Il va donc falloir affecter une partie des fonds de réserve afin de compenser le déficit.

Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2015 a été voté : unanimité pour, pas de vote contre et pas d'abstention.

D. Elections au Comité Directeur.

Rappel : le Comité directeur compte 15 élus, et peut aller jusqu'à 24 postes.
Deux candidatures ont été reçues et validées dans les délais réglementaires (Jean GOUSSIN et Hugues CHARRIER.
Il a été procédé à l'élection au prorata du nombre de voix et de pouvoirs reçus par les représentants présents à l'AG.
Résultat : Les deux candidats ont été élus à l'unanimité.

E. Election des représentants à l'AG nationale de Grenoble les 18 et 19 avril 2015.

2 candidats représentant le Comité Départemental sont approuvés par l'AG : Jean Claude GRAND et Georges TUSCAN

2 candidats suppléants sont proposés par l'AG : Marc DEWILDE et André BERNANRD

F. Vote sur le montant de la cotisation Départementale 2015/2016

Le président et son Bureau proposent soit de garder inchangé le montant actuel (1,5€) ou soit une augmentation de 0,5 à 2 euros de la part départementale sur le prix de la licence 2015/2016. Le président a soumis les différents montants proposés au vote de l'AG :

C'est une augmentation de 1 euro qui emporte la majorité.

La part départemental sera donc de 2,5 euros pour l'année 2015/2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00, une collation est servie aux participants.

Pour le Président
Jean-Claude GRAND



Pour le secrétaire
p/o Isabelle ROCHER

